



14ème législature

Question N° : 81364	De Mme Paola Zanetti (Socialiste, républicain et citoyen - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Rubrique >emploi	Tête d'analyse >chômeurs	Analyse > chômeurs de longue durée. projet ATD quart-monde. expérimentation.
Question publiée au JO le : 16/06/2015 Réponse publiée au JO le : 07/07/2015 page : 5289		

Texte de la question

Mme Paola Zanetti appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le projet « zéro chômeur de longue durée » porté, notamment, par ATD Quart Monde. Cette initiative susceptible de proposer des voies de sortie de crise pour des chômeurs longue durée en lien avec les entreprises et les territoires mérite d'être soutenue par tous. Si les premières expériences semblent encourageantes, il est nécessaire qu'un support législatif soit mis en place pour que l'expérimentation repose sur une base légale solide. Convaincue de l'intérêt de ce projet, elle souhaite savoir dans quelle mesure le Gouvernement entend agir pour soutenir activement cette initiative.

Texte de la réponse

Aux côtés des politiques publiques voisinent des projets novateurs et originaux, capables de contribuer à lutter contre le chômage de longue durée. Ils peinent souvent à entrer dans les politiques publiques très normatives et nécessitent donc une attention toute particulière à laquelle le gouvernement se veut attentif. A l'occasion de la présentation du plan de mobilisation contre le chômage de longue durée annoncé le 9 février 2015, il a été décidé d'ouvrir un espace pour des actions innovantes, telle que celle d'ATD Quart Monde. Ainsi, le ministère du travail va mettre en place un accélérateur de l'innovation sociale. Cet accélérateur qui sera piloté par un opérateur spécialisé aura une double fonction : - L'expertise : capitaliser les expériences menées contre le chômage de longue durée, en tirer des enseignements, évaluer ce qui marche et ce qui ne marche pas, repérer les idées innovantes. - L'expérimentation : parallèlement, il s'agira de donner une réalité à des projets innovants, sortant des sentiers battus mais faisant sens. Il aura pour finalité d'aider les initiatives innovantes et efficaces contre le chômage de longue durée à se pérenniser et à s'étendre. Le ministre a indiqué tout particulièrement que l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » avait vocation à bénéficier des opportunités créées par cet accélérateur de l'innovation sociale, afin d'être accompagnée dans l'évaluation et dans l'expérimentation. Le dispositif est en cours de mise en place. Il devrait être en mesure de démarrer l'évaluation et l'accompagnement du projet « Zéro chômeur de longue durée » dans les semaines à venir.